



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 20 septembre 2012)

Sylvie van den Wildenberg (Porte-parole de l'ONUCI) : Bonjour Mesdames et messieurs. Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) – nous avons aujourd'hui avec nous un invité, qui nous parlera du programme de lutte anti mines des Nations Unies, M. Charles Frisby, en charge de ce programme au sein de la Mission et il nous fera le point de l'action menée par son service UNMAS en Côte d'Ivoire.

Avant de lui donner la parole permettez-moi de vous faire le point sur les activités du Représentant spécial, M. Bert Koenders et de la Mission, au cours de la semaine écoulée – Le Représentant spécial a poursuivi ses efforts de bons offices afin d'encourager les principaux acteurs ivoiriens à ne pas perdre l'opportunité qui existe aujourd'hui de relancer un véritable dialogue politique dans le pays. Le Représentant spécial se félicite que les différentes parties semblent être dans un sincère esprit de volonté de relance de ce dialogue. Dans ce contexte, entre autres interlocuteurs, le représentant spécial a notamment rencontré, lundi le Président de la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR) M Charles Konan Banny; Il a également samedi, avec l'Administratrice du Programme des Nations Unies, Helen Clark, qui était en visite dans le pays, rencontré plusieurs leaders de partis et de plateformes politiques, avec lesquels ils ont analysé les pistes pour parvenir à la réussite du dialogue.

Dans un autre domaine, celui de la sécurité, M Koenders et le Commandant de la Force de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le Général de division Muhammad Iqbal ont rencontré hier mercredi le Ministre délégué à la défense de Côte d'Ivoire, Paul Koffi Koffi. Ensemble, ils ont fait le point sur la situation sécuritaire dans le pays ainsi que sur les différents axes de collaboration existants entre l'ONUCI et les autorités ivoiriennes en matière de sécurisation et de protection des populations. Parmi les questions évoquées figuraient les voies et moyens pour renforcer les mécanismes de protection, mais aussi l'appui que la Mission pourrait apporter aux autorités en vue de renforcer la confiance entre les forces de l'ordre et entre les forces de l'ordre et les

populations Enfin, il a également été question de l'appui que l'ONUCI apporte au processus de démobilisation.

Lundi 17 septembre, le Représentant spécial a salué la décision du Conseil National de la Presse (CNP), de suspendre la mesure qui frappait les journaux de l'opposition, sanction intervenue le 12 septembre dernier et en vertu de laquelle ces derniers avaient été suspendus de parution pour plusieurs jours. Le Représentant spécial a estimé que ce geste était de nature à contribuer à la création d'un environnement propice au dialogue républicain.

Auparavant, il faut noter que M Koenders avait rencontré le Président du Conseil national de la presse (CNP), M. Raphael Lakpé, entouré pour l'occasion du collège des membres de cette institution. Ils avaient eu ensemble en compagnie du Représentant spécial adjoint, M Arnauld Akodjénou, un riche échange sur la mission du CNP. Au cours de cette rencontre, le Représentant spécial, tout en réitérant son respect des décisions de cet organe de régulation, avait souligné l'importance de la liberté et du pluralisme d'expression et d'opinion dans le paysage médiatique démocratique, et la nécessité pour la presse, d'adopter un comportement responsable. S'agissant de la suspension des journaux de l'opposition, il avait plaidé en faveur d'un recours gracieux.

J'en viens maintenant à la situation sécuritaire dans le pays et aux activités de l'ONUCI, de la police de l'ONUCI et des observateurs militaires. La situation dans le pays est jugée calme mais elle, demeure néanmoins toujours tendue dans le secteur d'Abidjan et à l'Ouest avec des rumeurs d'attaques imminentes. Suite à ces rumeurs persistantes toutes les unités des secteurs, les Observateurs Militaires, les casques bleus et l'UNPOL sont appelés à effectuer des patrouilles de proximité afin, de confirmer ou d'infirmer ces rumeurs, mais aussi de dissuader, de maintenir le degré de vigilance maximal requis et de renforcer le dispositif sécuritaire.

Les patrouilles conjointes (Force-FPU-UNPOL-MILOBs) et les patrouilles mixtes avec les Forces de l'ordre ivoiriennes, sont continues. Les activités opérationnelles des Forces Onusiennes sont estimées à **1574** patrouilles terrestres et aériennes durant la semaine écoulée. En comptabilisant celles des FPU (**519**) et de l'UNPOL (**669**) soit un total de **2752** patrouilles de la Force+FPU+UNPOL. L'objectif visé est la protection de la population civile et de leurs biens et globalement pour améliorer l'environnement sécuritaire en Côte d'Ivoire.

Pour terminer ce point sur les activités militaires de la Mission, Je profite de ce point de presse pour vous informer de l'état d'avancement des travaux de

réhabilitation de l'axe routier Taï-Sakre-Zriglo, entrepris par le Génie militaire de l'ONUCI, afin de desservir les localités de la région et de rendre plus accessible les villages et les contrées de l'Ouest Ivoirien, pour les organisations humanitaires et les opérateurs économiques. Nous sommes maintenant à 32 km d'axe routier réhabilité et ce sur un total de 35km. Il reste donc 3 km à réhabiliter et nous espérons que les travaux seront terminés dans les prochaines semaines.

Sur le plan humanitaire pour terminer, la Force de l'ONUCI a traité **1583** patients gratuitement et distribué **29 500** litres d'eau potable au cours de la semaine écoulée.

J'en viens maintenant au renforcement des capacités des forces de l'ordre et en particulier de la police et ce, par la police des Nations Unies (UNPOL) qui a poursuivi cette semaine ses différentes formations à l'endroit des policiers ivoiriens à Abidjan et à l'intérieur du pays. Seize (16) policiers de la cellule de la circulation de l'Ecole de police nationale (EPN) ont pu acquérir des connaissances complémentaires sur les infractions, le contrôle routier, et les gestes réglementaires. Dix (10) personnels de l'Unité de lutte contre le racket (ULCR) de la police ivoirienne sont en train de poursuivre une formation en informatique et le module est constitué de formation sur l'utilisation de certain programme informatique tel que Word.

A Bouaké, les policiers onusiens procèdent en ce moment à la formation pratique dans l'utilisation de l'appareil photo numérique aux personnels de la Maison d'Arrêt et de Correction aux fins de signalisation.

Je termine cette intervention par un tour rapide des activités de sensibilisation de la Mission, et ce, toujours dans le souci d'amener les citoyens de la Côte d'Ivoire à se parler et à trouver des objectifs communs en vue d'aller résolument à la réconciliation et à la paix, ce qui constitue l'un des axes clés du mandat qui a été donné à l'ONUCI par le Conseil de sécurité, comme le stipule clairement la dernière résolution du Conseil de sécurité sur la Côte d'Ivoire, la Résolution 2062, adoptée en juillet dernier.

La section des Affaires civiles de l'ONUCI a initié depuis la semaine dernière, une caravane de facilitation du dialogue intercommunautaire dans la région ouest du pays. Cette caravane a commencé dans les villages de à **Mona et Zouhan**, la caravane se poursuit à **Kaade** et **Bedy- Goazon**, située sur l'axe Guiglo-Bloléquin, dans la région du Guémon pour soutenir les autorités administratives et coutumières dans leur rôle de catalyseur de toutes les initiatives pour le retour d'une confiance durable entre les populations.

Outre ces séances de dialogue, le sport et la promotion des valeurs culturelles continuent et continueront dans les prochains jours d'être mis à contribution pour favoriser le rapprochement des populations. L'ONUCI célébrera dans les prochains jours, dans les différentes régions du pays, avec ses bureaux de terrain, la Journée internationale de la Paix. Cette journée est célébrée dans le monde le 21 septembre. Dans la plupart des secteurs du pays, elle sera célébrée par nos bureaux avec les populations, les autorités locales, ce vendredi mais dans certains villages et dans certaines localités après consultations avec les populations, elle sera peut-être célébrée aujourd'hui ou samedi. Dans les prochains jours, il y aura une série de célébration qui tournera autour de cette journée internationale de la paix.

Je vais à présent passer la parole à notre invité M. Charles Frisby qui est chef du Service de la lutte anti mines de l'ONU pour qu'il nous fasse un point sur l'action de son service en Côte d'Ivoire.

Charles Frisby (Chef de service de la lutte anti mines de l'ONU) : Le Service de Lutte Anti-mines des Nations Unies ou UNMAS est présent en Côte d'Ivoire depuis avril 2011. Notre action s'inscrit dans le cadre des Résolutions 2000 (2011) et 2062 (2012) du Conseil de Sécurité, et vise par conséquent à assurer la protection de la population civile, et appuyer les activités de DDR et de RSS. Nous pouvons résumer nos actions en trois points:

- Premièrement, nous intervenons pour neutraliser et détruire les Restes Explosifs de Guerre (REG);
- Deuxièmement, nous apportons notre expertise technique lors des opérations de DDR en stockant selon les normes en vigueur, les armes et munitions collectées, et en réalisant la destruction d'armes et de munitions, avec l'aval des autorités nationales;
- Troisièmement, nous appuyons la section SSR via nos activités de gestion et sécurisation des stocks d'armes et de munitions (ou PSSM en anglais).

Les activités PSSM ont pour objectif premier de prévenir des catastrophes humanitaires telles que la récente explosion d'un dépôt de munitions au Congo Brazzaville.

La sécurisation des dépôts et des sites de stockage est considérée comme une priorité par les autorités nationales, d'autant plus après les pillages et saccages survenus pendant la crise post électorale. Mais au delà de la prévention d'explosions accidentelles, les activités PSSM permettent également de lutter efficacement contre les vols éventuels d'armes et de munitions, ainsi que leur trafic illicite.

Pour être plus précis sur les activités PSSM, elles recouvrent trois types d'actions:

- L'évaluation, la réhabilitation et la reconstruction des zones de stockage stratégiques (armes et munitions). A ce stade nous avons réhabilité 45 sites de stockage et conduit 70 évaluations à travers le

pays. Nous essayons de maintenir un équilibre équitable entre les entités (FRCI, Police et Gendarmerie) et les zones géographiques.

- Nous avons commencé récemment un programme de formation comprenant trois modules : Médical, destruction des explosifs (NEDEX) et Gestion des Munitions. A l'issue de ces formations un certain nombre de policiers, gendarmes et membres des FRCI recevront une attestation de formation et seront désormais aptes à entreprendre des actions dans ces domaines précis;
- Nous avons également développé un guide national des Meilleures Pratiques concernant la gestion des stocks de munitions (en français) qui a été soumis aux autorités nationales et qui est en cours de révision et d'adoption;
- Enfin nous apportons notre expertise aux autorités en ce qui concerne la destruction des armes et munitions non fonctionnelles: plus de 600 armes et 12 tonnes de munitions ont été détruites à ce jour. Nous avons également apporté notre appui à la destruction des stocks de mines Anti personnelles AP (842 mines ont été détruites le 26 juillet 2012).

Comme vous le voyez les chiffres parlent d'eux mêmes. Néanmoins il convient de rappeler que tout cela n'aurait pu être rendu possible sans l'entière collaboration et le support des autorités nationales. Un groupe de travail PSSM a été mis en place par la Commission Nationale contre la prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre réunissant les représentants des différentes Forces de Sécurité nationales. Le groupe de travail est une plateforme d'échange se réunissant tous les mois, et permettant entre autre aux acteurs de la Sécurité de nous faire part de leurs attentes et de définir leurs priorités. Un véritable climat de confiance s'est instauré et c'est un travail d'équipe que nous menons avec les autorités.

Par nos actions menées en partenariat avec la Commission Nationale et les forces de sécurité, nous espérons contribuer au mandat plus large de l'ONUCI. Je vous remercie pour votre attention.

SvdW : Je vous remercie M Frisby. Je vais ouvrir la séance des questions. Si vous avez des questions pour M Frisby ou peut-être pour moi.

Etienne Aboua (Fraternité Matin) : A qui appartenait les armes détruites ?

CF : Dans ce cas, nous parlons principalement des armes qui ont été collectées à travers des opérations de collectes d'armes de l'ONUCI et la Commission nationale contre la prolifération des Armes légères et de Petit Calibre. Parce que comme vous le savez on a déroulé un programme de collecte d'armes volontaire et c'est au cours de ces opérations que plusieurs armes ont été déposées et soumise et avec l'aval de la Com-nat on a procédé à la destruction pour minimiser et contribuer à la sécurité en général et de minimiser la prolifération des armes. Je parle de plusieurs types d'armes. La destruction des armes principalement sont les armes au service, ; mais à notre avis une arme est une arme.

SvdW : S'il n'y a plus de question ? Je salue les auditeurs d'ONUCI FM et je vous remercie de votre participation. A la semaine prochaine et bonne journée internationale de la paix demain ; même si j'ai compris que la Côte d'Ivoire avait sa journée nationale de la paix au mois de novembre que nous célébrerons avec vous à Abidjan. Merci

XXXX

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Sylvie van den Wildenberg, Porte-parole
Tel: (225) 06203305, Portable: (225)05990075
Email: vandenwildenberg@un.org

Juliette Amantchi, Chargée de l'Information/Relations avec les Médias
Tél. : +225-20236675 ; Portable : + 225-05 99 01 57 ; Fax : +225-20235107
Email : amantchi@un.org

<http://www.onuci.org>